

Décision

Générale

colonial

Décision n° 806 du 17 juin 1953 :

n° 806

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif, pour fin de contrat, les gardes-cerle dont les noms suivent : Pour compter du 28 juin 1953: Moussa Salah, Mle 261, 2e cl. Pour compter du 16 juillet 1953 : Mohamed Moussa, Mle 249, 2e classe.